



MUNICIPALITÉ DE
Saint-Pierre-les-Becquets

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de SAINT-PIERRE-LES-BECQUETS

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par la soussignée, Martine Lafond, directrice générale et greffière-trésorière, de la susdite municipalité;

QUE : le conseil municipal de Saint-Pierre-les-Becquets à sa séance ordinaire du 7 avril 2026 a donné l'AVIS DE MOTION et a donné le projet de **modification Règlement taxation 2026 # 2026-13**.

Cette modification vise à retirer la taxe relative au service d'eau potable imposée à l'entreprise Béton Crête.

Que le règlement sera adopté à la séance ordinaire du 5 mai 2026 à 19 heures.

DONNÉ à Saint-Pierre-les-Becquets, ce 5 mai 2026.


Martine Lafond,
directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Martine Lafond, directrice générale et greffière-trésorière, résidant à Saint-Pierre-les-Becquets, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 8 h 30 et 18 h 30, le seizième jour du mois d'avril deux-mille-vingt-six, à chacun des endroits suivants, savoir : bureau municipal et site Internet.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 16 avril 2026.


Martine Lafond,
directrice générale et greffière-trésorière